REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE

OUVERTURE DE LA REVUE CONJOINTE SECTEUR EDUCATION-FORMATION

DISCOURS DE

S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE

PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Abidjan, le 14 juillet 2025

- Madame la Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration ;
- Madame la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique ;
- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Madame la Représentante de la Présidente du Sénat ;
- Monsieur le Représentant Résident de l'UNICEF ;
- Monsieur le Maire de la commune de Cocody ;
- Mesdames et Messieurs les membres des Cabinets ministériels ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs centraux et Chefs de services rattachés ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents d'universités publiques ;
- Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des associations de la société civile ;
- Chers amis de la presse ;
- Distingués invités ;
- Chers partenaires ;
- Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de prendre part, ce matin, à la cérémonie d'ouverture de la revue conjointe du secteur éducation-formation.

Je voudrais à cette occasion, et avant tout propos, saluer la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur, dans toute sa diversité, à cet exercice annuel de bilans et de perspectives. Votre engouement témoigne de votre adhésion totale à la grande réforme du secteur éducation-formation qui se met en œuvre à travers le plan sectoriel éducation-formation PSE 2016-2025. Et vous avez raison, car il est une évidence qu'un pays qui éduque ses populations, construit la cohésion sociale et libère les forces productives, est un pays qui se développe.

Au-delà des chiffres, l'école est la promesse d'une société plus juste, plus résiliente et plus innovante. Elle est le foyer de l'incubation du développement intégral du citoyen. C'est l'école qui permet à des enfants issus d'un milieu dit défavorisé de se hisser à tous les niveaux de la société et ce, grâce aux opportunités offertes à tous d'y aller et d'exprimer ses talents. Cette conviction d'accès de tous les enfants à l'éducation et aux opportunités constitue le fondement du projet de société dit « Côte d'Ivoire solidaire » et de son Plan National de développement pour la période 2021-2025, porté par le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara.

Celle-ci place le capital humain au cœur du triptyque paix-développement-partage. C'est pourquoi le gouvernement a, au cours des 13 dernières années, multiplié par deux, voire par trois, les principales infrastructures dans le secteur éducation-formation par rapport à ce qui a été fait de 1960 à 2011.

Cet engagement fort traduit notre détermination à offrir à chaque Ivoirien, où qu'il vive, les mêmes chances de réussite pour faire droit à la politique de scolarisation obligatoire, entendue comme priorité stratégique nationale.

A cet état de mon propos, il me plaît de rappeler quelques actions concrètes réalisées dans ce sens.

Au niveau de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, il faut noter les éléments suivants. Le taux brut de scolarisation est passé de 83,8% en 2011 à 105,9% en 2025 au primaire et de 38,7% à 82,3% au premier cycle. Le nombre de classes préscolaires publiques est passé de 2 083 en 2011 à 8 982 en 2025. Le nombre des salles de classe au public est passé de 55 980 en 2011 à 95 428 en 2025. Le nombre de collèges et lycées au public est passé de 294 en 2011 à 902 en 2025, soit 608 nouveaux collèges et lycées construits. Pour 2025 uniquement, ce sont 129 nouveaux collèges et lycées qui sont en cours de construction, dont 15 lycées d'excellence de jeunes filles. Le taux d'achèvement du lycée est passé de moins de 10% en 2011 à 46% en 2025.

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'on peut citer entre autres, premièrement, la mise en œuvre du programme de décentralisation des universités, qui a permis de passer de 3 universités fonctionnelles en 2011, à 9 universités opérationnelles en 2015 et bientôt 10, avec Odienné. Deuxièmement,

l'augmentation de l'enveloppe budgétaire consacrée aux bourses d'études et secours financiers qui est passé de 19,4 milliards en 2017 pour 24 106 étudiants bénéficiaires, soit 11%, à 35,7 milliards en 2024 pour 84 313 étudiants bénéficiaires, soit 24% des étudiants, contre 8 556 en 2011. Le renforcement du financement de la recherche scientifique et de l'innovation à travers le FONSTI, avec un montant initial de 5 milliards, qui est passé à 10 milliards de francs CFA cette année.

Au niveau de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, le gouvernement a entrepris un changement radical visant à donner à ce secteur toute sa place dans l'accompagnement des politiques d'industrialisation, de promotion de l'entrepreneuriat et d'appui à l'insertion. On ne peut pas développer un pays sans un système d'enseignement technique et de formation professionnelle à hauteur des avancées dans le monde. C'est pourquoi, depuis quelques années, nous sommes en train de rénover l'ensemble des écoles et centres existants et avons entamé la construction de nouvelles écoles avec des spécialisations en ligne, avec les besoins du marché et les orientations du pays en matière de choix et de développement. Ainsi, dans les semaines à venir, nous procéderons à l'ouverture de sept lycées d'enseignement technique et professionnel dont le plus grand est à Ebimpé. Nous procéderons également à l'ouverture de centres de formation aux métiers des énergies renouvelables à Yopougon.

Nous sommes en train de construire, premièrement, trois centres de partenariat pour le développement des compétences dans le cadre de la coopération avec les États-Unis d'Amérique. Deuxièmement, cinq centres de formation technique à Dabou, Dimbokro, Abgoville, Bouna et Zouan-Hounien dans le cadre de la coopération avec la Banque islamique de développement. Troisièmement, un centre de formation à Botro, dans le cadre du CD2. En outre, nous avons doublé les bourses d'études et de mobilité au bénéfice des élèves du système d'enseignement technique et professionnel.

Dans la même veine, un accent a été mis sur le renforcement des capacités du corps enseignant qui bénéficie depuis quelques années de formations à l'extérieur comme à l'intérieur, afin de mettre à jour leurs acquis professionnels.

Toutes ces actions, au niveau des trois ordres d'enseignement, ont été rendues possibles grâce à l'accompagnement technique, financier et matériel des partenaires au développement, que je voudrais remercier ici au nom du gouvernement.

J'associe tout naturellement à ces remerciements les collectivités territoriales et les organisations de la société civile, à travers notamment les fondations et les mutuels de développement. Fort heureusement, nos efforts communs commencent à donner des résultats probants aux différents concours nationaux et internationaux.

Nous avons restauré la fierté du corps enseignant dans ce secteur qui était moins attrayant, car laissé en marge des choix prioritaires avant 2011. Nos universités ont retrouvé le calme et la quiétude indispensables à l'amélioration des résultats. Nos enseignants sont parmi les meilleurs dans les concours du CAMES. Je voudrais qu'on les acclame ici. C'est la fierté de notre pays.

Qu'il s'agisse de dictée, de numérique ou de mathématiques, les élèves et étudiants ivoiriens s'illustrent de fort belle manière dans les compétitions mondiales. Nos écoles intègrent les meilleurs classements en Afrique. C'est le cas de l'Institut national polytechnique Felix Houphouet-Boigny de Yamoussoukro. C'est le cas de l'ESATIC. Et c'est le cas de l'ENSEA, reconnus comme des centres d'excellence et des écoles dont la renommée fait la fierté de notre pays. Je voudrais qu'on les acclame aussi.

Comme on le dirait dans les bureaux d'études, ça bosse dur. Nous devons être fiers de nos acquis et nous devons continuer sans relâche nos efforts, car notre ambition est de faire en sorte que notre système éducatif soit à la pointe dans tous les domaines.

Mesdames et Messieurs les experts, chers partenaires au développement, vos contributions diverses, votre expertise avérée et votre abnégation contribuent judicieusement à accélérer la mise en œuvre des réformes en cours et à améliorer progressivement l'offre éducative et de formation, tant quantitativement que qualitativement.

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation, Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur le Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, la présente revue conjointe illustre le nécessaire esprit de coordination entre vos ministères. Elle met en lumière les enjeux et les défis liés à l'institutionnalisation de la concertation sectorielle en offrant l'occasion à toutes les parties prenantes de renouveler leur engagement en faveur de la co-construction d'une école ivoirienne de qualité. Le thème retenu cette année, à savoir *le financement des établissements scolaires et de formation est crucial*. Il met en évidence une problématique qui se pose avec acuité à l'ensemble de nos structures publiques d'éducation et de formation et qui a un impact sur la qualité et l'efficacité de nos interventions.

L'opportunité nous est donc offerte au cours de cette revue d'explorer les solutions structurantes comme la contractualisation-performance, l'optimisation des ressources disponibles, les partenariats public-privés, la diversification des sources de financement et la digitalisation de la gestion.

En souhaitant que vos échanges fécondent l'émergence des pistes de solutions à la fois novatrices et réalistes, je reste convaincu que la pratique des revues ouvrira plus grand l'horizon des possibles souhaitables dans la dynamique du développement du capital humain

de notre pays. La mise en place d'un mécanisme intégré de suivi des performances institutionnelles, individuelles et collectives, aura immanquablement l'avantage de systématiser l'évaluation des performances à court, moyen et long terme dans un secteur aussi stratégique que celui du secteur de l'éducation-formation.

Je suis convaincu que vos efforts consolideront les acquis de notre système éducatif au service d'une Côte d'Ivoire prospère, compétitive et solidaire.

Je voudrais terminer en disant que éduquer et former ce n'est pas accumuler des vérités thématiques dans l'espace dédié au savoir dans la personnalité humaine, mais éduquer et former c'est forger des acquis, forger des comportements, forger un mode de pensée, c'est aussi forger un mode de comportement ou renouveler la capacité de chaque individu à s'adapter aux réalités mouvantes de la vie du monde.

Éduquer et former c'est offrir un cadre ontologique solide, ancré dans la performance et le résultat. C'est éveiller la conscience aux archétypes, c'est éveiller les consciences aux archétypes, c'est donner à l'apprenant les instruments de sa propre révolution intérieure et de son ouverture vers le futur.

Vous avez évoqué dans le discours précédent des points d'attention. C'est là que nous attendons les résultats de vos réflexions. Par

exemple, l'établissement des passerelles entre l'enseignement général et l'enseignement technique ou encore la permanence des statistiques actualisées pour éviter les errements des chercheurs des sensations.

C’est sur ces mots que je voudrais vous dire d'être rassurés parce que les conclusions de vos travaux feront l'objet d'une très grande attention dans la formulation programmatique du prochain plan sectoriel.

Sur ce, je déclare ouverte **LA REVUE CONJOINTE DU SECTEUR EDUCATION FORMATION 2025** pour que vive la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.